



Journal Title: Journal des télécommunications

Journal Issue: Vol. 58, no. 5 (1991)

Article Title: “La sécurité de la vie humaine”

Author : P. Tarjanne

Page number(s): p. 259

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد في والمحفوظات المكتبة قسم أجراه الضوئي بالمسح تصوير نتاج (PDF) الإلكترونية النسخة هذه والمحفوظات المكتبة قسم في المتوفرة الوثائق ضمن أصلية ورقية وثيقة من نقلاً.

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

La sécurité de la vie humaine

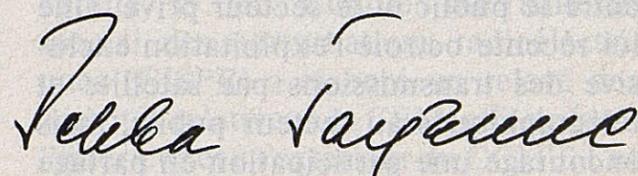
Cette année, la Journée mondiale des télécommunications a pour thème un sujet qui nous tient tous à coeur car assurer la sécurité de la vie humaine est une activité dans laquelle les télécommunications ont et continuent de jouer un rôle unique. C'est pourquoi, elle sera célébrée dans le cadre de la Décennie pour la prévention des catastrophes naturelles proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les premiers services radiotélégraphiques commerciaux, mis en place à la fin du XIX^e siècle, ont été accueillis comme une bénédiction par les marins. Cependant, pour sauver des vies, il fallait assurer la diffusion des messages. En conséquence, aux termes d'un accord international signé à Berlin en 1906, les stations radiotélégraphiques furent tenues «d'accepter par priorité absolue les appels de détresse provenant des navires, de répondre de même à ces appels et d'y donner la suite qu'ils comportent». Le même accord prévoyait l'adoption du signal SOS à l'échelon international. L'Union internationale des télécommunications (UIT) a introduit d'autres mesures de sécurité: installation d'un émetteur à bord des navires, attribution de fréquences spéciales réservées pour les signaux de détresse. Des dispositions relatives à la sécurité ont également été prises à terre, dans l'espace aérien et, plus récemment, dans l'espace extra-atmosphérique.

Au cours de la décennie, le système mondial de détresse et de sécurité en mer sera mis en oeuvre. Ce nouveau système, qui a été mis au point par l'Organisation maritime internationale (OMI), en collaboration avec l'UIT et d'autres organisations, confèrera un degré supplémentaire de sécurité à la navigation maritime.

Nous possédons aujourd'hui une large gamme de services de télécommunication pour la prévention des catastrophes, l'alerte immédiate et les secours aux sinistrés. Des stations terriennes transportables de télécommunication par satellite peuvent être utilisées pour les communications d'urgence; associées à des moyens terrestres, ces stations jouent un rôle déterminant dans les opérations de secours. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour assurer l'acheminement international rapide de ces équipements de télécommunication vers le lieu des catastrophes. En collaboration avec les autres organisations concernées, l'UIT a donc soumis un projet qui permettrait d'accélérer l'acheminement et le dédouanement des équipements de télécommunication requis à la suite d'une catastrophe, projet qui pourrait en temps utile déboucher sur une convention internationale. Par ailleurs, la technologie cellulaire peut s'avérer être une solution au problème épineux des télécommunications hors des grands centres urbains utilisées en particulier pour les urgences.

De fait, j'ai la ferme intention de tout faire pour accélérer l'arrivée des secours destinés aux populations en danger ou en détresse partout où elles sont frappées par des catastrophes.



Pekka TARJANNE